



ACCUEIL [ACTUALITÉS](#) [PETITES ANNONCES](#) [ANNONCES LÉGALES](#) [COMMUNAUTÉ](#) JEUX [LOISIRS](#) LIENS

Rechercher

Vous êtes ici : [Accueil](#) > Article : DOSSIER / Le vignoble redoute la...

DOSSIER / Le vignoble redoute la libéralisation

Réagir

Envoyer

Imprimer

Supprimer les droits de plantation et déréglementer à tout va? Les vignerons et les élus de l'assemblée des régions européennes viticoles (Arev), réunis à Porec en Croatie, ne sont pas vraiment pour...



Agrandir la photo

Faut-il maintenir une réglementation avec le système actuel des droits de plantation ou libéraliser à tous crins comme envisagé de le faire l'Union européenne dès 2015 ? Ce sujet sensible a nourri l'essentiel des débats lors de la session annuelle de l'Assemblée européenne des régions viticoles (Arev), à Porec en Croatie. Le président de la Région Champagne-Ardenne, Jean-Paul Bachy, réélu pour 2 ans à la tête de l'Arev, est sans ambiguïté : « Si l'on procède à l'extension des plantations, sans souci de préserver la qualité, le marché sera envahi par le bas de gamme ». En jeu : la préservation du modèle européen de la vigne, avec ce qu'il symbolise de qualité, d'authenticité et de diversité.

Une Champagne autogérée ?

C'est justement cette diversité qui a suscité des discordances même si, en Croatie, Ghislain de Montgolfier, le président de l'Union des maisons de champagne (UMC), s'est finalement rallié à la majorité tout comme Alain Anselme, le nouveau directeur du Syndicat général des vignerons (SGV). Mais le président de l'UMC n'en a pas moins prôné une réglementation qui laisse la place à une certaine « autogestion » pour le champagne. Au final, la résolution adoptée par l'Arev demande le maintien du cadre général des droits de plantation, mais aussi celui du cadastre viticole et celui des règles d'étiquetage différenciant les AOP/IGP et les autres vins.

L'Arev propose de mettre en place un Observatoire européen afin de connaître la situation dans chaque région. « Il faut faire admettre le vin comme une chose différente des superalcools », clame Claudio Rosso, le vice-président italien.

Vers un chassé-croisé de lobbying

Pour y arriver, l'Arev entend peser de tout son poids : « Imaginez nos 75 régions faisant bloc face à la Commission européenne ! » martèle son secrétaire général, Jean-Paul Angers, qui prône « une croissance équilibrée et contrôlée », notamment en Champagne où l'on louche déjà sur les surfaces supplémentaires de l'appellation... Face à ces positions, Alexandra Catalao a joué de diplomatie. Pour la représentante du Commissaire européen à l'agriculture, « le vignoble européen n'est pas assez valorisé » alors que s'ouvrent des débouchés importants en Inde et en Chine et que « nous devons respecter les règles de l'Organisation mondiale du commerce ». Et de rappeler la manne financière qui accompagne le plan d'arrachage des vignes (800 M€ l'an passé) ou la communication des vignerons (120 M€ par an). « Le débat public sur la réforme est lancé et ce n'est pas un exercice de style », assure Alexandra Catalao. Objectif : « Faire de la réforme du vin un succès et reprendre le terrain perdu face à la concurrence internationale ». Vaste programme qui promet un beau chassé-croisé de lobbyings

!

joueco

A lire aussi...

Jean-Paul Bachy président de 75 régions !
œnotourisme : la Croatie aussi

Haut de page

Article paru le : **15 juin 2010**

[Envoyer cet article à un\(e\) ami\(e\)](#)

[Imprimer cet article](#)

[Articles sur le même thème](#)

Les commentaires (0 commentaires)

[» Tous les commentaires](#)

Réagir à cet article ou alerter le modérateur *

Login (Email) :

Mot de passe :

[Mot de passe oublié?](#)

Votre commentaire :

Veuillez vous connecter pour pouvoir poster un commentaire !

* Vous avez la possibilité d'alerter le modérateur de tout contenu injurieux, diffamatoire ou raciste, attentatoire aux bonnes mœurs, à caractère violent ou pornographique, ou encore susceptible par leur nature de porter atteinte au respect de la personne humaine et de sa dignité, de l'égalité entre les femmes et les hommes, de la protection des enfants et des adolescents.